



Master

Master 2 Gouvernance Territoriale

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le **Master 2 gouvernance territoriale** propose une formation à vocation professionnelle aux étudiants désireux d'être opérationnels sur des postes d'encadrement dans les établissements publics locaux, les intercommunalités et les collectivités territoriales, comme toutes les structures publiques, parapubliques et privées en charge des politiques locales. Le Master met particulièrement l'accent sur la formation aux métiers juridiques des collectivités territoriales et des intercommunalités. Il permet de répondre à l'évolution des compétences et aux besoins des professionnels qualifiés agissant pour l'administration, la gestion et le développement des territoires, tant dans le domaine juridique que dans le domaine des politiques publiques.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômés du **Master Gouvernance territoriale** peuvent envisager une insertion professionnelle (fonction publique territoriale, CDI, responsables de services juridiques, chargés d'étude ou de mission) sur des postes d'encadrement dans :

- le secteur public : collectivités territoriales (régions, départements, communes...), intercommunalités (communautés de communes, d'agglomération ou urbaines, métropoles) administrations déconcentrées, structures locales, sociétés publiques locales, établissements publics territoriaux, syndicats locaux, pôles d'équilibres territoriaux et ruraux, pôles métropolitains, groupements d'action locale, parcs naturels régionaux ...)
- le secteur semi-public ou privé : conseillers/analystes des chambres consulaires (CCI, CM...), professions juridiques (cabinets d'experts, avocats...)

PUBLIC ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Le **Master 2 Gouvernance Territoriale** est ouvert de plein droit aux étudiants titulaires du master 1 MTI ou administration publique. Par ailleurs, et dans la limite des capacités d'accueil, le master pourra intégrer des étudiants issus d'un autre master 1, ces étudiants seront sélectionnés sur dossier. Les étudiants pouvant postuler doivent avoir validé 60 crédits d'une première année de master leur permettant de disposer des prérequis nécessaires en droit et/ou économie, et doivent déposer un dossier de candidature avec lettre de motivation, attestation de crédits, relevés de notes et descriptif des matières acquises.

Par ailleurs, un jury ou une commission examinera les demandes d'équivalence et de validation dans le respect des procédures de VAE, VAP et VES. Ce master est désormais ouvert à l'apprentissage.

60 crédits / 2 Semestres

Renseignements et modalités d'inscription :

Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...

Faculté de Droit et des Sciences Economiques – Site Turgot
32 rue Turgot,
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 34 97 37
Mail : florence.granger@unilim.fr

Lieux de formation :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Site Turgot
32 rue Turgot, 87000 LIMOGES

Responsables de formation :

Agnès SAUVIAT
agnes.sauviat@unilim.fr

Clotilde DEFFIGIER
clotilde.deffigier@unilim.fr

Site de la formation :

www.fdse.unilim.fr



Master 2 Gouvernance Territoriale

Structure de la formation

La formation s'articule autour d'un tronc commun suivi par l'ensemble des étudiants du master Administration publique et d'un parcours spécifique de spécialisation dans le domaine des collectivités territoriales et des intercommunalités. Par son caractère spécialisé en droit des territoires, le Master **Gouvernance Territoriale** assure aux étudiants les connaissances et les compétences professionnelles sur la mise en place et le suivi des politiques locales dans le contexte d'évolution ou de recomposition territoriales constantes. En plus de l'acquisition des connaissances et compétences en droit local, le master offre une préparation aux épreuves des concours de la fonction publique territoriale (notamment pour attaché territorial).

Les enseignements sont dispensés par des universitaires spécialisés dans le domaine juridique liés aux structures territoriales et par des cadres territoriaux (français ou étrangers) qui enrichissent la formation par leur expérience. Les enseignements d'anglais et de communication aident les étudiants à préparer leur insertion professionnelle. Au-delà des connaissances académiques et professionnelles, l'accent est mis sur l'acquisition de compétences transverses comme la capacité à structurer un projet, à établir des contrats, à manager un groupe. **Un stage de 12 semaines minimum** permettant de réaliser un projet dans une collectivité territoriale, une structure consulaire, une association ou toute entreprise ayant une activité liée au développement local, fournit une première expérience professionnelle.

SEMESTRE 3

UE PREPARATION AU RECRUTEMENT

- Note de synthèse
- Préparation de note sur dossier
- Méthode d'aide à la recherche d'emploi
- Anglais

UE OUTILS DE GESTION PUBLIQUE

- Management public
- Contrats de la commande publique
- Administration numérique et RGPD
- Connaissance du monde contemporain

UE COLLECTIVITES TERRITORIALES ET INTERCOMMUNALITES

- Droit spécial des collectivités territoriales et EPCI
- Droit comparé des collectivités territoriales et coopération décentralisée

UE DEONTOLOGIE ET RISQUES TERRITORIAUX

- Gestion des risques et rédaction d'acte juridique
- Déontologie des élus et fonctionnaires territoriaux
- Responsabilité pénale des élus et agents publics

SEMESTRE 4

UE PREPARATION AU RECRUTEMENT

- Stage ou mémoire de recherche
- Préparation entretien avec le jury
- Conférences d'actualités
- Clinique juridique
- Anglais

UE GOUVERNANCE TERRITORIALE ET ENJEUX DE VALORISATION

- Droit public immobilier
- Droit du développement économique, droit des SEM et des SPL

UE POLITIQUES PUBLIQUES ET TERRITOIRES

- Elaboration de projets territoriaux
- Evaluation des politiques publiques